



JEUNES ET ENTREPRENANTS

BÂTIR L'AVENIR sur de bonnes fondations, c'est capital!

Grâce au maillage entre le Fonds Jeunes Promoteurs de la MRC Les Moulins et Futurpreneur Canada, les jeunes de 18 à 39 ans de la région ont ainsi accès à une ressource complémentaire pour créer une entreprise ou mettre en œuvre une démarche de relève entrepreneuriale. Ensemble, ces deux programmes offrent un financement à des conditions exceptionnelles et un soutien technique pour mener à terme votre projet d'entreprise.



DES QUESTIONS

QUI?

Jeunes entrepreneurs désirant créer une entreprise ou participant à un projet relié à la transmission d'une entreprise.

QUOI?

Le jeune entrepreneur visé par une aide financière doit :

- Avoir entre 18 et 39 ans;
- Démontrer la viabilité de l'entreprise par le dépôt d'un plan d'affaires complet;
- Être en activité depuis moins de 12 mois;
- Exploiter son entreprise dans la MRC Les Moulins;
- Posséder une formation ou une expérience pertinente au projet;
- S'engager à être jumelé avec un mentor pendant deux ans;
- Créer, grâce à l'entreprise, un emploi durable à temps plein pour le candidat;
- Détenir au moins 51 % des actions votantes de l'entreprise (dans le cas d'un partenariat);
- Ne pas étudier à temps plein.

POUR INFORMATION

450 471-9576
info@mrclesmoulins.ca
mrclesmoulins.ca



COMMENT?

L'entreprise doit soumettre un plan d'affaires incluant des prévisions financières sur deux ans.

CE QUE VOUS PROPOSE FUTURPRENEUR CANADA

Un financement de démarrage pouvant atteindre 20 000 \$, à des taux d'intérêt peu élevés, suivant un calendrier de remboursement souple, s'échelonnant sur une période de trois à cinq ans et sans paiement sur le capital pendant la première année.

CE QUE VOUS PROPOSE LE FONDS JEUNES PROMOTEURS

Un remboursement des frais d'intérêts et de gestion encourus par les promoteurs auprès de Futurpreneur Canada, jusqu'à un maximum de 6 000 \$ par entreprise. ¹

EN RÉSUMÉ

Le maillage entre les deux Fonds permet à l'entrepreneur d'obtenir un prêt jusqu'à concurrence de 20 000 \$, sans aucuns frais et ni intérêt! ²

1 – Sous réserve de l'approbation du projet par la MRC Les Moulins.

2 – Basé sur le taux préférentiel +3,75% (sujet à changement).